

FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE**ECOLE / RPI**

NOM	Marcel Pagnol	DATE DE LA REUNION
COMMUNE (S)	Poitiers	04/06/2020

Participant.e.s

<i>Représentants des parents d'élèves</i>	<i>Education nationale</i>	<i>Collectivités</i>	<i>Autres participants</i>
<i>Mme Fitour</i> M. Alberteau M. Bourcier M. Dumand (E) Mme Baron (E) Mme Pierre (E)	<i>Président.e</i> - M. Marck <i>Enseignantes</i> - Mme Bodet Clément - Mme Abdelsadok - Mme Létang - Mme Coudrain Gaillard - Mme Paquion - Mme Figuière <i>IEN : Mme Paquet (E)</i>	M. Aimé (Mairie)	<i>DDEN : Mme Veneau</i>

Ordre du jour

Ce conseil d'école extraordinaire se tient dans toutes les écoles du département à la demande de M. le directeur Académique.
M. Marck remercie les membres du conseil de leur disponibilité au regard du délai pour organiser ce conseil d'école.

- 1 Bilan de la phase 1 du déconfinement
- 2 Présentation du dispositif de la phase 2.

1. Bilan de la phase 1

L'école a accueilli lors de la phase 1 de 11 élèves les premiers jours à 38 élèves en fin de période. Nous avons répondu alors à la demande des familles en accueillant tous les enfants qui souhaitaient revenir à l'école. Nous avons défini un nombre maximum de 45 enfants qu'il était possible d'accueillir au regard de notre unique bloc sanitaire (4 robinets).

Après le stress des premiers jours, les enfants ont retrouvé le sourire malgré les contraintes du protocole sanitaire. Les enfants apprécient d'être à effectif réduit dans les classes. Nous n'avons rencontré aucune difficultés relationnelles avec les parents qui ont été très compréhensifs.

Le mercredi matin, où nous n'accueillons que les enfants prioritaires, cela nous permet :

- de se concerter sur l'organisation générale de l'école entre enseignants mais aussi avec les partenaires.
- de préparer le travail à distance et la distribution du travail devant l'école.
- de contacter les familles pour prendre des nouvelles des enfants et pour organiser la rotation des effectifs.

Depuis le début, nous n'avons pas rencontré de difficultés d'approvisionnement de matériel (gel, savon...).

M. Aimé demande si nous avons été sollicité par les services de la mairie pour envisager une solution d'extension des sanitaires de l'école. Nous n'avons pas été contacté. Mme Veneau et M. Bourcier soulignent que la problématique des toilettes de l'école existe depuis plus de 10 ans et que l'école dispose d'un bloc sanitaire qui n'est plus acceptable de proposer à des utilisateurs.

M. Aimé est en accord avec cette situation et va relancer les services de la mairie.

Présentation du dispositif de la phase 2

Après avoir téléphoné à toutes les familles, nous avons eu 65 demandes de retour pour le 02/06, sans compter les 8 enfants prioritaires de l'école.

Nous avons donc opté pour une rotation sur deux jours, sauf pour les enfants de CP (dont l'effectif ne requiert pas de rotation) et les 4 enfants de l' IRJS.

Cette nouvelle organisation a bien été comprise et acceptée par les parents dont certains ont demandé des attestations de non prise en charge d'enfants. Cette nouvelle organisation est valable jusqu'au 15/06, où 4 enfants demanderaient à réintégrer l'école.

A cette date, nous ne devrions pas proposer de nouvelle organisation sauf si les demandes se font plus importantes ou dans le cas d'un arrêt maladie d'un enseignant. A ce propos, Mme Coudrain Gaillard va travailler à distance, pour des raisons de santé, ses élèves seront répartis dans les classes.

Concernant le dispositif 2S2C, nous n'avons à ce jour aucune demande de parents pour la mise en place d'un mode de garde alternatif à l'école.

Le prochain conseil d'école se tiendra le 25/06 à 18h30 à l'école.

Fait à Poitiers

Le 04/02/20

Le président.e du Conseil d'école

La ou le secrétaire de séance

